

Le sauvetage en péril

Sophie Beau, présidente de SOS Méditerranée, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, Najat Vallaud-Belkacem, ex-ministre et présidente de France Terre d'Asile et Hélène Sandragné, présidente du Département de l'Aude lancent un appel.

La tribune

Sophie Beau
Présidente de
SOS Méditerranée

Carole Delga
Présidente de
la Région Occitanie

**Najat Vallaud-
Belkacem**
Présidente de
France Terre d'Asile
(ex-ministre)

Hélène Sandragné
Présidente du Conseil
départemental de l'Aude

Tout capitaine a le devoir absolu de sauvegarder la vie humaine en mer. Cet impératif légal, consacré dans les conventions du droit de la mer, s'inspire d'un principe moral inaliénable : en mer comme à terre, la préservation de la vie humaine doit primer sur toute autre considération. Il est aujourd'hui en danger. Depuis 2015 et la « crise humanitaire de Méditerranée », la société civile a pris le relais d'Etats côtiers qui bafouent le devoir inconditionnel de sauvetage. Des ONG comme SOS Méditerranée se sont créées pour sauver des vies, affrétant des navires de sauvetage sur l'axe migratoire le plus meurtrier au monde : plus de 33 000 personnes sont mortes en Méditerranée depuis 2014. À elle seule, l'association a sauvé 42 708 personnes depuis 2014. Mais depuis dix ans, les Etats côtiers de Méditerranée fuient leurs responsabilités et détourment le regard de ces

pas les secours, ignoraient les cas de détresse, provoquant des naufrages ; les garde-côtes libyens entrevoient les opérations des navires de sauvetage, manœuvrent dangereusement ou tirant à proximité ; ils facilitent les renouvellements illégaux des naufragés en Libye, un Etat failli qui ne peut être considéré comme un « lieu sûr » au regard du droit international.

Quant aux autorités italiennes, elles mettent en œuvre des politiques cyniques, désignant des ports de débarquement très lointains, interdisant de mener plusieurs sauvetages d'affilée, plaçant les navires en détention administrative. Autant de mesures qui écartent les quelques unités de sauvetage des zones où elles pourraient sauver tant de vies.

Le 24 août dernier, les équipes de l'Ocean Viking ont été confrontées à une attaque d'une violence inédite. Le navire de SOS

hommes, femmes et enfants qui traversent la mer au péril de leur vie. Ainsi Malte et la Libye... ne coordonnent

Méditerranée était engagé dans des opérations sous coordination italienne, quand un patrouilleur des garde-côtes libyens, arrivé à pleine vitesse, a ouvert le feu sans sommation pendant une vingtaine de minutes. L'attaque a provoqué de lourds dégâts sur le navire, visant son poste de commandement et touchant des équipements essentiels dans la conduite des opérations. Grâce à leur sang-froid et leur professionnalisme, les équipes et les rescapés à bord s'en sont sortis sans blessures, mais pas sans traumatisme. Cette escalade gravissime, dans un contexte délictueux, doit tous nous alerter.

Silence assourdissant

Comment admettre qu'un équipage de garde-côtes mette en danger la vie de sauveteurs européens tout comme celle des rescapés, dans les eaux internationales de Méditerranée, sur un patrouilleur donné en 2023 par l'Italie à la Libye ? Comment interpréter, trois mois après les faits, l'absence de condamnation, le silence assourdissant des Etats euro-



Plus de 33 000 personnes sont décédées en Méditerranée depuis 2014.

péens ? Alors que l'ordre et le droit international sont ancrés partout dans le monde, cette politique européenne en Méditerranée n'est pas seulement dangereuse : elle relève du laissez-faire, voire de la complaisance.

Nos associations, nos collectivités territoriales, d'innumérables citoyens s'engagent sans relâche pour que la solidarité et le respect du droit restent les piliers de notre société. Le droit à la vie est le premier des droits

fondamentaux. Mobilisons-nous collectivement pour le faire respecter ! Face à la situation internationale, notre détermination est plus forte que jamais : l'Ocean Viking s'apprête à repartir en mer. Nous continuons à aider ses équipes à tendre la main à ceux qui se noient en Méditerranée. Il en va tout simplement de notre humanité.

» Les dernières Rencontres Méditerranée sur la mer se dérouleront ce 19 décembre à Gruson

Le droit à la vie est le premier des droits fondamentaux. Mobilisons-nous collectivement pour le faire respecter !

Lettre d'une avocate à Aristide Briand

**Maître Aoudia est
l'ex-bâtonnière
de Nîmes. Elle rend
hommage
à Aristide Briand,
l'un des pères
de la loi de 1905.**

Mon cher frère,
Cent vingt ans ont passé depuis
que votre plume offrit à la République l'un de ses textes les
plus lumineux. Vous avez voulu

garantir à chacun la paix intime de sa croyance ou de son absence de croyance, sans jamais demander à quiconque de se résigner. Votre loi n'était pas seulement un cadre juridique : elle était une promesse de liberté intérieure. Cette promesse ne devrait jamais quitter notre horizon. Vous aviez imaginé une Loi qui protège sans blesser, qui fixe des limites sans souffrir, qui affirme avec une sobriété admirable que « La Séparation n'est dirigée contre aucun culte » et ne doit « imposer aucune vexation aux consciences ».

Sous votre plume, la laïcité n'était pas un mot de combat, mais un espace de respiration où chacun pouvait être soi sans crainte ni ostentation. Aujourd'hui, pourtant, cette respiration se trouble. La laïcité, comme comme un abri commun, se voit parfois transformée en instrument de défiance. Une pratique religieuse paisible devient motif d'interrogation. Cette suspicion diffuse crée un malaise silencieux : certains se referment, doutant de leur place au sein de notre nation. C'est dans ces fissures que s'engouffrent les extrémismes religieux, habiles à transformer chaque blessure en preuve de rojet, chaque inquiétude en prétexte

à l'isolement, pourtant générant la radicalisation. À l'autre bout du spectre, des extrémismes politiques s'emparent de ces tentes pour ériger des frontières invisibles, amplifier les peurs, détournant votre idéal au profit de récits qui divisent. Ainsi se construit un face à face où chacun prétend se défendre de l'autre, sans voir que tous s'éloignent du projet que vous aviez conçu : une République sincère, où la liberté de conscience est un lien et non un motif de discorde.

Votre ambition, pourtant, était limpide : offrir « un terrain de concorde », une place où les consciences se rencontrent sans se redouter. Vous vouliez un Etat neutre, non pour effacer les différences, mais pour

qu'elles puissent coexister avec dignité. La laïcité, sous votre regard, ne demandait ni dissimulation ni uniformité : elle offrait les conditions d'une coexistence apaisée.

Une liberté tranquille

Retrouver cet esprit devient indispensable. Il ne s'agit pas de réinventer votre œuvre, mais de lui redonner sa portée initiale : celle d'une liberté tranquille, d'une confiance réciproque, d'un cadre juste où chacun peut se tenir debout. Mon cher frère, votre idéal demeure vivant. Il habite les gestes simples qui rapprochent, les mots qui consolent, les choix quotidiens de ceux qui préfèrent la fraternité à la peur. Puisse-nous, à notre tour, le porter avec la

**La tribune
Khadija
Aoudia
Avocate**



même exigence et la même espérance. Veuillez recevoir l'hommage d'une conceur de ce siècle, libre et déterminée à prolonger l'élan de justice et d'équité que vous avez donné à notre Nation.

**La chronique
Christine
Clerc
Journaliste**



Retour sur les heures et malheurs des Premières dames après l'affaire des « Sales connes ».

« Madame de Maintenon était la favorite du Roi... Elle régnait sur le palais avec un empire sans égale et redouté de tous... C'est là si discrète l'heure qu'il est que le Ca-

Quand Brigitte Macron sort de ses gonds

jeudi Enchainé épingleait ainsi dans les années 1960. Après elle, ce serait pire : le nom de Claude Pompidou mêlé à ceux de « truands à la retraite et de call girls de haute volée », révélait L'Express du 11 novembre 1968 après la découverte du corps d'un gigolo yugoslave familier d'Alain Delon... et alors que l'ancien Premier ministre Georges Pompidou entamait sa campagne pour l'Elysée.

Anne-Aymone : lui, c'est « Moi, Moi, Moi ! » Sur ordre de son mari, qui préférera habiter seul l'Elysée, Anne-Aymone Giscard d'Estaing, elle, restera dans le XVI^e arrondissement parisien avec leurs quatre enfants. Elle sera très soulagée de n'appa-

raître que pour les cérémonies officielles. Ce n'est que plusieurs années après, une journaliste (moi-même !) l'incite à tracer un portrait du fiancé qui lui envoyait jadis des brases d'anémone, que la discrète épouse sortira de ses gonds : « Tout ça, c'est pour la galerie ! Pour l'image qu'il veut donner de lui-même ! Lui, c'est : Moi, Moi, Moi ! »

À son tour, François Mitterrand réussit à imposer aux journalistes une discrétion exemplaire : pas un mot, durant des années, sinon de ses conquêtes de Don Juan, en tout cas de sa fidèle compagne, Anne, mère d'une petite Mazarine. Mais l'effacement était-il vraiment le bon choix ? Avant que François Hollande, filant de l'Elysée en secret pour rejoindre

l'Élysée, avec sa fille Claude, la cathédrale Notre-Dame de Paris ressuscitée. Elle reste la résistante qui me faisait faire le tour de son canton en Corrèze en me confiant sa détermination à lutter contre la brillante Marie-France Garaud, conseillère de Pompidou, puis de Jacques Chirac : « Elle a beaucoup de mépris pour les gens. Elle les utilise, puis elle les jette. Moi, elle me prenait pour une parfaite imbécile. » Mais Bernadette l'humiliée allait prendre une revanche éclatante : avec l'opération Pièces Jaunes dont elle a transmis la prési-

dence, après vingt-cinq ans de succès, à Brigitte Macron. À cette dernière, maintenant, de se faire aimer. Ayant surmonté les critiques sur son âge et sur ses termes – robes courtes et talons aiguilles, même pour des visites dans les hôpitaux. Ayant bravé les ignobles runsets prétendant qu'elle serait un homme, s'étant montrée, durant plus de huit années, attentive à tous, voilà qu'elle croque en qualifiant des militantes féministes de « sales connes » ! Un mot qu'on voudrait attribuer à la fatigue. Mais un terrible mot de trop.

« Sales connes »... Un mot qu'on voudrait attribuer à la fatigue. Mais un terrible mot de trop

Le sauvetage en péril

⌚ 3 min

Tout capitaine a le devoir absolu de sauvegarder la vie humaine en mer.

Cet impératif légal, consacré dans les conventions du droit de la mer, s'inspire d'un principe moral inaliénable : en mer comme à terre, la préservation de la vie humaine doit primer sur toute autre considération. Il est aujourd'hui en danger. Depuis 2015 et la « crise humanitaire de Méditerranée », la société civile a pris le relais d'États côtiers qui bafouent le devoir inconditionnel de sauvetage. Des ONG comme SOS Méditerranée se sont créées pour sauver des vies, affrétant des navires de sauvetage sur l'axe migratoire le plus meurtrier au monde : plus de 33 000 personnes sont mortes en Méditerranée depuis 2014.

À elle seule, l'association a secouru 42 708 personnes depuis 2016. Mais depuis dix ans, les États côtiers de Méditerranée fuient leurs responsabilités et détournent le regard de ces hommes, femmes et enfants qui traversent la mer au péril de leur vie. Ainsi Malte et la Libye ne coordonnent pas les secours, ignorant les cas de détresse, provoquant des naufrages ; les garde-côtes libyens entravent les opérations des navires de sauvetage, manœuvrant dangereusement ou tirant à proximité ; ils facilitent les refoulements illégaux des naufragés en Libye, un État failli qui ne peut être considéré comme un « lieu sûr » au regard du droit international.

Quant aux autorités italiennes, elles mettent en œuvre des politiques cyniques, désignant des ports de débarquement très lointains, interdisant de mener plusieurs sauvetages d'affilée, plaçant les navires en détention administrative. Autant de mesures qui écartent les quelques unités de sauvetage des zones où elles pourraient sauver tant de vies.

Le 24 août dernier, les équipes de l'Ocean Viking ont été confrontées à une attaque d'une violence inédite. Le navire de SOS Méditerranée était engagé dans

des opérations sous coordination italienne, quand un patrouilleur des garde-côtes libyens, arrivé à pleine vitesse, a ouvert le feu sans sommation pendant une vingtaine de minutes. L'attaque a provoqué de lourds dégâts sur le navire, visant son poste de commandement et touchant des équipements essentiels dans la conduite des opérations. Grâce à leur sang-froid et leur professionnalisme, les équipes et les rescapés à bord s'en sont sortis sans blessures, mais pas sans traumatisme. Cette escalade gravissime, dans un contexte délétère, doit tous nous alerter.

Silence assourdissant

Comment admettre qu'un équipage de garde-côtes mette en danger la vie de sauveteurs européens tout comme celle des rescapés, dans les eaux internationales de Méditerranée, sur un patrouilleur donné en 2023 par l'Italie à la Libye ? Comment interpréter, trois mois après les faits, l'absence de condamnation, le silence assourdissant des États européens ? Alors que l'ordre et le droit international sont attaqués partout dans le monde, cette politique européenne en Méditerranée n'est pas seulement dangereuse ; elle relève du laisser-faire, voire de la complicité.

Nos associations, nos collectivités territoriales, d'innombrables citoyens s'engagent sans relâche pour que la solidarité et le respect du droit restent les piliers de notre société. Le droit à la vie est le premier des droits fondamentaux. Mobilisons-nous collectivement pour le faire respecter ! Face à la situation internationale, notre détermination est plus forte que jamais : l'*Ocean Viking* s'apprête à repartir en mer. Nous continuerons à aider ses équipes à tendre la main à ceux qui se noient en Méditerranée. Il en va tout simplement de notre humanité.

Les deuxièmes Rencontres Méditerranée solidaire se déroulent ce 19 décembre à Gruissan.

